



KINGDOM OF BELGIUM

KINGDOM OF BELGIUM

Intervention of H.E. Ambassador Philippe Kridelka,
Permanent Representative of Belgium to the United Nations

Emergency Special Session - UNGA

New York, 27/10/2023

Monsieur le Président,

La Belgique a voté pour cette résolution. Mais, nous regrettons profondément que certains éléments, que nous avons mis en avant et qui sont fondamentaux, ne soient pas repris dans le texte final.

Les raisons pour lesquelles nous avons voté en faveur sont néanmoins nombreuses.

1. **L'accès humanitaire à Gaza** doit être garanti et les entraves de tous types levées. La Belgique appuie, à l'instar de l'ensemble de l'UE, l'établissement de **pauses et de corridors humanitaires**, en espérant qu'ils puissent mener à des cessez-le-feu humanitaires, en réponse aux appels des Nations Unies. C'est la raison principale de notre vote.
2. Notre action internationale est, comme vous le savez, basée sur le **respect du droit international et du droit international humanitaire**, dans ce dossier, particulièrement complexe et émotionnel, comme dans d'autres. Comme l'a rappelé très justement le Secrétaire général, « même les guerres ont des règles ». Nous avons donc souhaité exprimer notre soutien aux objectifs généraux de ce texte, tout en étant bien conscients de ses manquements.
3. La **protection des civils** -de tous les civils- doit être notre préoccupation principale et faire l'objet d'un effort accru de notre part, même si elle reste la responsabilité première des parties au conflit. A ce titre, je souhaite

Check against delivery

rappeler que la Belgique ne cautionne ni les tentatives de blocus total, ni les déplacements forcés, ni l'utilisation de civils comme boucliers humains, que ce soit dans ce contexte ou dans d'autres.

4. Monsieur le Président, **nous regrettons** toutefois que cette résolution, dont nous mesurons bien le caractère principalement humanitaire, n'ait pas tenu compte des éléments suivants :

- Une condamnation dans des termes plus clairs des **actes terroristes** atroces perpétrés en Israël par le Hamas et le Jihad islamique palestinien. Le terrorisme doit être combattu en toutes circonstances ! Ces actes ne peuvent être passés sous silence. Ils auraient dû être condamnés de façon plus explicite au Conseil de sécurité. A défaut, la présente résolution aurait pu les dénoncer plus clairement. Ils feront l'objet d'une attention renforcée de notre part.
- La Belgique appelle également à la libération sans condition et sans délais de tous les **otages**. Un tel acte, contraire au droit international humanitaire, aurait pu être traité de façon plus explicite. Je salue ceux qui œuvrent à la libération des centaines d'innocents actuellement retenus par des groupes terroristes.
- La Belgique reconnaît, sans équivoque, le **droit d'Israël à se défendre**. Ce droit incontestable au regard du droit international, qui doit s'exercer dans le respect du droit international humanitaire aurait mérité d'être affirmé de façon explicite dans cette enceinte.

5. En conclusion, Monsieur le Président, je voudrais rappeler que nous ne considérons pas la sécurité d'Israël et les aspirations légitimes du peuple palestinien comme mutuellement exclusives, bien au contraire.

La situation actuelle démontre, une fois de plus, l'absolue nécessité de définir un **horizon politique** vers une solution durable et pérenne de ce conflit, qui garantisse à Israël la possibilité de vivre en paix et en sécurité,

et qui réalise le droit à l'auto-détermination des Palestiniens. Il est, pour ce faire, nécessaire de créer les conditions propices pouvant mener à une solution négociée. C'est tout le sens de l'« Effort pour la Journée de la paix » (**Peace Day Effort**) qui recueille le plein soutien de la Belgique.

Les efforts diplomatiques doivent dans l'immédiat se concentrer sur une désescalade des tensions afin d'éviter de nouvelles souffrances humaines. La Belgique salue et soutient tous les efforts constructifs entrepris en vue d'éviter un **embrasement de la région**.

C'est à cette fin que la ministre belge des Affaires étrangères se trouve en ce moment même au Moyen-Orient et multiplie les contacts, afin d'être à l'écoute de la région. Nous portons un message de dialogue, dialogue qui doit passer par la vérité, un message de paix, un message de respect du droit international.

Je vous remercie.